

Metz, le 14 juin 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau
Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par : Romain DECCO
Tél : 03 87 28 30 84
E-mail : romain.decco@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à
Mairie de Courcelles-Chaussy
Place du Temple
57530 COURCELLES-CHAUSSY

OBJET : Porté à connaissance – Clôture de l'opération d'épandage des boues issues de la STEU de SILLY-SUR-NIED – Notification à la mairie
RÉF. : 57-2024-00098
P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

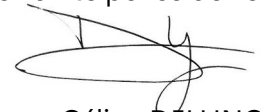
J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance» au titre de l'article R.214-40 du code de l'environnement déposé par la Communauté de Communes du Haut-Chemin – Pays de Pange pour la clôture de l'opération d'épandage des boues issues de la STEU de SILLY-SUR-NIED et le transfert des boues sur la STEU de COURCELLES-CHAUSSY, est recevable.

Le projet prévoit que les boues issues de la station de Silly-sur-Nied soient transférées sur la station de Courcelles-Chaussy pour stockage en vue de leur intégration dans le plan d'épandage de Courcelles-Chaussy.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à la CCHCPP valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER